



Honoraires de commissariat aux comptes 2018

Paris, le 21 mars 2019

Les honoraires des Commissaires aux Comptes pour le contrôle des comptes 2018 s'élèvent à 104.000 € HT, répartis comme suit :

KPMG : 57 000 €
Denjean et Associés : 19 000 €
AGM : 28 000 €

A propos de Foncière Atland :

Partenaire immobilier des entreprises, FONCIERE ATLAND est une Société d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC). Au travers de ses activités d'investissement, d'asset management et de construction, la société est un acteur de référence sur le marché des externalisations d'actifs d'entreprises et la réalisation d'opérations de clés en main locatifs.

FONCIERE ATLAND est également présente sur le marché des SCPI via sa filiale VOISIN, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF gérant 3 SCPI pour le compte de 10 000 associés et deux OPCI professionnels avec comme associés PGGM et AG Real Estate.

Au 31 décembre 2018, FONCIERE ATLAND gère pour compte propre et compte de tiers un patrimoine de **1 205** millions d'euros hors droits, dont 987 millions pour VOISIN, représentant 536 actifs et un loyer total de plus de 77 millions d'euros.

Foncière Atland est cotée sur Eurolist C (FR0000064362) www.fonciere-atland.fr

CONTACTS

Georges Rocchietta
Président Directeur Général
Vincent Lamotte
Directeur Général Finance

01 40 72 20 20

Presse

Dakota Communication : communication Groupe Atland
Christèle Solis, Thomas Saint-Jean - atland@dakota.fr – 01 55 32 10 40